Page de l'orientation professionnelle

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **87 (1958)**

Heft 1

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Page de l'orientation professionnelle

De l'école au métier

Si, pour être en mesure d'effectuer un choix personnel, conscient, libre et aussi judicieux que possible, tout jeune homme a besoin d'être éclairé sur les activités qui s'offrent à lui, sur les chemins à suivre pour s'y qualifier, sur les possibilités de s'y épanouir — information qui fait partie de la mission commune de l'école et de l'orientation professionnelle —, il ne faut pas oublier que les premiers orienteurs sont les parents, qui doivent eux-mêmes être convaincus à la fois de la nécessité d'un apprentissage et de l'importance d'un bon choix professionnel.

Mais leur lanterne est-elle suffisamment éclairée, selon l'expression du pédagogue belge Julien Melon, pour servir de fanal sur le chemin que devront suivre leurs enfants ? On peut en douter, tant certains préjugés et certaines illusions sont tenaces. C'est pour combler cette lacune que l'Office cantonal d'orientation professionnelle vient d'éditer une petite brochure à leur intention, intitulée *De l'école au métier*. Cette dernière contient des informations générales sur les difficultés du choix d'un métier, sur quelques grands chemins professionnels, sur le contrat et le coût de l'apprentissage, sur les bourses qu'il est possible d'obtenir, sur le perfectionnement professionnel, etc. Les maîtres y trouveront une documentation de base, résumée et suffisante, qui leur permettra de remplir plus aisément leur rôle d'agents informateurs.

Les maîtres et maîtresses des cours supérieurs voudront bien annoncer *sans retard* à *l'Office d'orientation professionnelle du district* le nombre des garçons et des filles qui seront émancipés en 1958. Ils recevront en retour autant d'exemplaires de cette nouvelle brochure, qu'ils sont invités à remettre aux parents par l'intermédiaire des élèves. Un délai, par exemple de deux semaines, leur sera accordé pour la lecture de ce document.

Cette brochure restera la propriété de l'Ecole et doit y retourner après lecture afin de demeurer utilisable chaque année. Les maîtres et maîtresses sont instamment invités à numéroter les exemplaires reçus pour faciliter le contrôle des prêts. On y apposera également le sceau de la Bibliothèque scolaire.

La distribution de ce document a déjà été faite dans le 4e arrondissement, dans le cadre de l'expérience d'information professionnelle en cours.

La fiche scolaire

Une nouvelle fiche scolaire d'orientation professionnelle vient d'être éditée pour les classes de langue française.

Elle comporte deux innovations : d'une part, le questionnaire à remplir par les élèves est plus complet et exigera, par conséquent, un peu plus de réflexion que précédemment ; d'autre part, celui destiné aux maîtres met davantage leur jugement à contribution, en ce sens qu'ils ne sont pas seulement appelés à donner leurs appréciations sur l'élève, mais aussi sur le bien-fondé du choix professionnel envisagé, par référence aux dispositions physiques, aux aptitudes intellectuelles et au comportement.

Ainsi, par le moyen de cette fiche nouvelle, les maîtres et maîtresses prendront une part plus active à l'élaboration du choix professionnel final que réaliseront leurs grands élèves.

La question de l'avis médical, figurant en page 3, n'est pas encore résolue, mais nous espérons trouver une solution en utilisant les conclusions de l'examen médical de fin de scolarité. Cette fiche restant un document confidentiel, nous pensons que les médecins accepteront notre proposition.

Il est superflu d'insister encore sur le fait que cette fiche constitue un document important et précieux au service de l'Orientation professionnelle et qu'elle n'a de valeur que si elle est remplie très consciencieusement.

A. Sudan.
Office cantonal d'O. P.